

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
06 mai 2013

Dossier complet le
17 mai 2013

N° d'enregistrement
F00313 P005

Aménagement du lotissement de la "Crique Mancellière"

2. Identification du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale EVDC.sa

Nom, prénom et qualité de la personne habitée à représenter la personne morale M. Charles Andrea

RCS / SIRET 3103119814771000181 Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Caractéristiques (a) et (b) du projet au regard des seuils énoncés à l'article R. 122-3 du code de l'environnement et 4. Caractéristiques générales du projet

N° de rubrique et sous rubrique

- 33°
- 6°d

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

- Assiette foncière de 6,7 ha et SHON de 10024 m²
- Création d'environ 850 ml de voirie

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Opération d'aménagement Lotissement de "la crique Mancellière", sur une partie de la parcelle cadastrée AE563 à Matoury.

Viabilisation d'un terrain de 6,7 ha, divisé en 40 lots dont 39 lots de surface comprise entre 1200 et 2000 m², destinés à de l'habitat individuel, ainsi qu'un lot inconstructible d'environ 5000 m².

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de mettre à disposition des terrains viabilisés afin d'assurer une offre en parcelles à bâtir dans la continuité du centre bourg de Matoury.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux concernent le terrassement, la construction de la voirie interne au lotissement, l'assainissement des eaux pluviales, la collecte des eaux usées et l'amenée des réseaux (eau potable, électricité, téléphone, éclairage public).

Une voie sera créée depuis le lotissement voisin "Les Toukas" afin de permettre l'accès au lotissement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lotissement d'habitat individuel (39 parcelles)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la procédure au titre de la Loi sur l'Eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|--|------------------------|
| - Superficie du projet (assiette foncière) | - 6,7 ha |
| - SHON totale | - 10024 m ² |
| - Création de voirie | - environ 850 ml |

4.6 Localisation du projet

| Adresse et commune(s) d'implantation | Coordonnées géographiques ¹ |
|--------------------------------------|--|
| Commune de Matoury | Long. <u>52°20'18" O</u> Lat. <u>4°51'26" N</u> |
| Lieu dit "écarts de la Désirée" | Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Communes traversées : Matoury |

| | | |
|---|-----|---|
| 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? | Oui | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? | Oui | Non |
| 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? | | |
| 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? | Oui | Non <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, de quels projets se compose le programme ? | | |

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel: espace boisé (forêt secondaire)
Règlement applicable: AUC (zone à urbaniser)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation : Plan Local d'Urbanisme de la commune de Matoury. Le PLU a été approuvé le : 07/09/05.
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet : Terrain classé en zone AUC (modification du PLU mai 2012)
Le règlement applicable à la zone du projet est défini par les dispositions applicables à la zone Uc du PLU de Matoury.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | | | Commune de Matoury |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--|------------|------------|-------------------------------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | | | x | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? | | | * | PPR - Inondation, approuvé le 25/07/2001 PPR - Mouvement de terrain, approuvé le 15/11/2001 PPR - Mouvement de terrain - Recul du trait de côte et de falaises, approuvé le 25/07/2001 |
| si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | | | | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | | | x | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | | | x | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | | | x | |
| dans un site inscrit ou classé ? | | | | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | | | x | |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | | | <input checked="" type="checkbox"/> | |

Des émissions lumineuses seront engendrées par l'éclairage public du lotissement

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Faibles rejets polluants liés au trafic routier dans le lotissement.

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Un réseau d'assainissement composé de fossés enherbés et de canalisations enterrées collectera les eaux pluviales du projet. L'exutoire du réseau d'eaux pluviales sera la crique Hôpital.

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?
Si oui, dans quel milieu ?

L'arrivée d'une nouvelle population dans la zone va entraîner la production de déchets ménagers, encombrants, déchets verts, dont la collecte sera assurée par la CACL.

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Les eaux usées seront traitées de manière individuelle à la parcelle par l'intermédiaire de dispositif d'assainissement autonomes compacts.

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

Les modifications sont liées à l'aménagement du terrain = création de 39 parcelles d'habitat individuel

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultative)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | X |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | X |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | X |
| 4 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | X |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|-------|
| |

Signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Remire Montjoly

le 2 Mai 2013

Signature 

EVDC
 SA au capital de 103 255 €
 Rte Départementale N°1 - PK. 10, Usine du Rorota
 97354 REMIRE-MONTJOLY
 RCS CAYENNE N° B:303 198 477
 Adresse de Correspondance: ~~97354~~ s/c ANDREX Charles
~~3, Rue Jean Genard-Dumas - 97300 CAYENNE~~ lot le PALINGRE
1 Rue Ilet la Vierge
97354 REMIRE MONTJOLY 10/10



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom Prénom

Adresse

Numéro Extension Nom de la voie

Code Postal Localité Pays

Tél. Fax

Courriel @

Personne morale

Nom EVDC.sa Prénom

Adresse du siège social

Numéro Extension Nom de la voie Route départementale n°1

PK 10 Usine du Rorota

Code postal 97354 Localité REMIRE-MONTJOLY Pays

Tél. 05 94 31 03 00 Fax 05 94 35 50 76

Courriel @

Personne morale ou un représentant légal d'un établissement public

Nom ANDREA Prénom Charles

Qualité Représentant légal

Tél. 0694 00 38 00 Fax

Courriel andrea.charles @ wanadoo.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maitrise d'ouvrage

Adresse de correspondance :

EVDC.sa

s/c M. ANDREA Charles

Lotissement le Malingre

1 rue Ilet la Mère

97354 REMIRE-MONTJOLY